

cœur canadien français, dans ce vaste auditoire, qui n'ait battu et plus vite et plus fort, en écoutant cette noble et vaillante apostrophe.

Or, qu'est-il résulté d'une déclaration si digne et si belle ? Elle a mérité à l'orateur non-seulement l'admiration de ses concitoyens, mais les félicitations les plus chaleureuses des représentants officiels de la couronne britannique. C'est à qui du prince de Galles, du duc de Norfolk, de lord Roberts complimenterait le mieux le ministre des Terres et des forêts, et je me dis que ces fières paroles, qui n'avaient rien d'impérialiste, ont plu, plus que toutes les courbettes et que tous les aplatissements.

Au soir de ce jour eut lieu, sur les hauteurs de Lévis, un feu d'artifice. Il ne réalisa pas toutes les splendeurs que l'on en espérait ; plusieurs pièces furent manquées, peut-être à cause de leur éloignement ; d'autres, enfin, brillèrent... par leur absence. Mais l'illumination de la ville elle-même et de ses principaux édifices nous dédommagea de cette légère déception.

Il serait difficile de décrire d'une façon adéquate la splendeur de ces illuminations et le bon goût qui y a présidé. L'Abitation éclairait la Basse-Ville de ses faisceaux de lumières. Quel fulgurant anachronisme quand on songe que Champlain composait à grand-peine son luminaire de pauvres torches de pin ?

La basilique, l'archevêché, l'Université Laval se détachaient comme autant de foyers incandescents sur la densité bleuâtre du firmament.

Dés boutons lumineux couraient sur les arêtes vives du Château Frontenac, et l'Hôtel des Postes, ainsi que les monuments de Laval et de Champlain brûlaient en une apothéose de mille feux.

Mais la palme, doit, je le crois, être décernée aux édifices du Parlement. Seize piédestaux, sur les pelouses, portent les armoiries des villes principales de France, qui ont joué un rôle dans la fondation de notre ville ; des lumières en dessinent les contours. Seize mats vénitiens, d'où pendent de longues banderoles, entourent la façade principale ; au centre, la fontaine ruisselle des lumières, à la tombée de la nuit.

Des cordons lumineux accentuent les grandes lignes architecturales du Palais Législatif, des girandoles étincelantes, aux couleurs bleues, blanches et rouges, disposées aux angles de l'édifice, et rattachées au sommet de la tour centrale, semblent annoncer aux foules que là siégerait à perpétuité le gouvernement par excellence de langue française.

Les chères trois couleurs, avec quel plaisir je les ai saluées partout, étalées à profusion le long des rues, entourant les fenêtres, les arches ou claquant au vent sur le faite de la plupart des maisons !

A Saint-Roch, le grand centre de la population canadienne-française, les décorations fleurissent tout, depuis la façade des magasins les plus somptueux jusqu'à celle de la plus humble maisonnette. C'est gai, c'est riant, le cœur et l'esprit, pour se mettre à l'unisson, sont en liesse.

Des inscriptions appropriées traversent les rues, couvrent les murs. Elles se rapportent toutes aux héros de la Nouvelle-France, à leurs fondations, à leurs exploits, à leurs actions. Une d'elles surtout retient mon attention. C'est une parole de Champlain qui devrait nous servir de motto :

“ J'ay fait mon devoir en ce que j'ay pu ”.

Heureux ceux qui, à l'exemple du père de la patrie, peuvent se rendre ce précieux témoignage.

Au matin du 24 juillet, les troupes furent passées en revue par le prince de Galles, sur les Plainnes d'Abraham. La température était idéale ; — je regrette de me servir de ce vieux cliché, mais il rend si bien la situation.

C'est d'ailleurs le trait remarquable des fêtes que la constance de ce clair soleil qui rit partout et verse sa clarté sans faire souffrir de sa chaleur. Quelques jours de pluie seulement, et tout était compromis, puisque les principaux spectacles avaient lieu en plein air. Mais rien ne vint gêner la beauté du programme. Evidemment—cela va bien amuser les Montréalais—il y a un bon Dieu pour les Québécois.

Plus de 18,000 hommes de troupes, — marine, infanterie, artillerie et cavalerie — ont défilé devant la foule massée sur les estrades et sur la pelouse.

Rarement, il a été donné d'assister

à une démonstration semblable : on se serait cru subitement transporté à Longchamps à la revue du 14 juillet.

La richesse et la variété des uniformes, l'allure martiale des soldats, l'ensemble et la précision des mouvements, formaient un tableau des plus intéressants à contempler.

Tout à coup, les clairons sonnent, les troupes se mettent sous les armes : c'est le prince de Galles qui arrive sur le terrain accompagné d'un brillant état-major.

Il se rend d'abord à une estrade particulière où prennent encore place les personnes de sa suite. Je vois Lord Gray qui lui lit je ne sais trop quoi, écrit sur un parchemin quelconque. Je m'informe et l'on m'apprend que le gouverneur-général nous fait don officiellement des plaines d'Abraham et de Sainte Foye.

Je trouve la cérémonie un peu ridicule. Depuis longtemps les plaines appartiennent à vous, à moi, à Jean-Baptiste, je veux dire, et le cadeau qui nous est fait d'une chose qui nous appartient ne m'émeut pas outre mesure. Heureusement, la cérémonie ne dure pas longtemps ; le prince a hâte de monter son magnifique coursier noir qui l'attend, en piaffant au bas de l'estrade. Quelques minutes encore et il est en selle, la main au chapeau, saluant les étendards des différents régiments qui défilent devant lui.

Les musiques militaires remplissent l'air de leurs harmonies. Presque toutes ont adopté le chant “ O Canada ”, et le font entendre sur ce coin de terre qui a bu le sang de nos aïeux. L'hymne reçoit par là même sa consécration et, désormais, cet air d'une inspiration si haute, si entraînant, est reconnu comme le chant national canadien. Les fêtes de Québec n'auraient-elles eu que ce résultat qu'elles ont déjà mérité de notre reconnaissance.

Un personnage fort remarqué et toujours acclamé où qu'il se dirige, c'est lord Roberts. “ Our Bobs ” a la part du lion dans toutes les ovations ; on lui fait fête plus encore qu'au prince de Galles. Il fallait le voir, le jour de la revue, dans tout l'éclat de son uniforme de commandant en chef, portant dans la main gauche son bâton de maréchal. C'est le bâton de maréchal l'accompagnant.